



# MIM

## Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

### MOT DU MAIRE



#### ÉLECTIONS DU 7 NOVEMBRE 2021

Le 7 novembre dernier avaient lieu les élections générales à Saint-Augustin-de-Desmaures. Vous êtes allés voter en grand nombre, tant lors des journées de vote par anticipation que le jour même de l'élection. Un peu plus de 53 % des électeurs inscrits se sont prononcés, ce qui est nettement plus que la moyenne nationale.

Vous venez de me réitérer votre confiance à titre de maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour une troisième fois, et j'en suis honoré et vous remercie sincèrement.

Bravo à tous les candidats pour leur engagement au cours de la campagne électorale. Ils vous ont tous présenté leur approche et vous ont écoutés, avec l'ambition légitime d'apporter une contribution au mieux-être de notre Ville. Il s'agit là d'une participation à notre vie démocratique dont tous peuvent être fiers, élus ou non. Je tiens à les remercier pour leur apport.

Voici la liste des personnes nouvellement élues à titre de conseillères et conseillers. Félicitations à toutes et tous.

District 1 (Des Coteaux)	M. Eric Fiset
District 2 (Portneuf)	M. Jean Simard
District 3 (Lahaye)	M. Yannick LeBrosseur
District 4 (Du Lac)	M. Martin Maranda
District 5 (Les Bocages)	Mme Chantal Brochu
District 6 (Haut-Saint-Laurent)	Mme Marie-Josée Tardif
	Renouveau Saint-Augustin - Équipe Annie Godbout

J'ai indiqué en campagne électorale que je ne croyais pas à la pertinence d'un parti politique dans une ville de la taille de la nôtre. Vous avez abondé dans mon sens en votant majoritairement pour des candidats indépendants. Nous pouvons collectivement nous en féliciter.

#### BUDGET 2022

Le budget 2022 sera présenté au cours des prochaines semaines, avant la pause des Fêtes. Au moment d'écrire ces lignes, la date reste à être déterminée.

Soyez assurés que je veillerai à ce que tout soit mis en œuvre pour vous garantir une gestion rigoureuse et prudente des finances, à l'image de celle des récentes années. Même si le travail de redressement n'est pas terminé, il est permis d'envisager l'avenir avec optimisme d'un point de vue financier à Saint-Augustin-de-Desmaures.

La dette astronomique de la Ville a été rabattue de plusieurs dizaines de millions de dollars, tout en maintenant des investissements importants dans nos infrastructures

(routes, bâtiments et autres) en les payant systématiquement comptant. Le récent jugement obtenu en Cour d'appel dans le dossier des quoteparts permettra par ailleurs au conseil de considérer dès maintenant l'élimination de la surtaxe dédiée à la dette, laquelle est de près de 4 % de votre compte. C'est l'approche que j'entends prôner en vue de l'adoption du budget.

Par ailleurs, toujours en lien avec le jugement de la Cour d'appel, les discussions vont bon train avec la Ville centre pour arriver à un ajustement préliminaire à la baisse de la quotepart 2022 de l'ordre de 2,5 M\$. Des calculs viendront ultérieurement préciser le montant exact. Dans l'éventualité plus que probable où ces discussions aboutiraient, le compte de taxes des Augustinois pourra être ajusté à la baisse d'un autre 4 % pour tenir compte de cette facture de quotepart révisée. C'est encore là l'approche que j'entends prôner en vue de l'adoption du budget, lequel impliquerait donc, si adopté ainsi, un ajustement à la baisse du compte de taxes de l'ordre de 8 %.

Cet ajustement à la baisse de 8 % du compte de taxes serait suivi pour les années subséquentes d'un gel, et ce, sans compromettre le plan de remboursement de la dette ni les dépenses en immobilisation. De plus, toujours sous réserve de l'accord des membres du conseil municipal, le taux de taxation sera ajusté dès 2022 pour annuler l'impact de la hausse de valeur foncière due à la récente révision du rôle d'évaluation.

Au nombre des éléments que je compte soumettre à l'approbation du prochain conseil, et ce, dès 2022, figure aussi l'affectation à même le surplus accumulé d'une somme de l'ordre de 10 M\$ au « fonds de roulement » de la Ville. Ce type de réserve, prévu dans les règles de fiscalité municipale, permet à une Ville de s'emprunter à elle-même et ainsi étaler le remboursement de certaines dépenses en immobilisation sur plusieurs années, sans payer d'intérêt, évidemment. Finalement, j'entends supporter, là aussi à compter de 2022, la possibilité pour les contribuables de payer le compte de taxes en 12 versements égaux sans intérêt.

Il est clair que les choses s'améliorent grandement et les résultats sont là pour le démontrer. Cela dit, il importe de ne rien relâcher. Notre niveau d'endettement est encore trop élevé. Il importe de continuer à rembourser tout ce que nous pouvons afin de cesser de verser chaque année aux banquiers des intérêts à coups de millions de dollars.

L'objectif n'est pas encore atteint, mais nous sommes vraiment sur la bonne voie.

#### PÉRIODE DES FÊTES

À toutes et tous, je souhaite une agréable et reposante période des Fêtes, sous le signe de la prudence.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les 7 et 21 décembre 2021 à 19 h 30 ainsi que le 18 janvier 2022 à 18 h 30. Une séance extraordinaire du budget est à venir, la date reste à être précisée. Veuillez noter que l'heure de tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 sera devancée à 18 h 30. Ces séances se tiendront à la salle Jobinde l'hôtel de ville et les citoyens peuvent y assister selon les directives de la Santé publique. Les Augustinois peuvent poser leur question en personne pendant la séance, lors des périodes prévues à cet effet, ou par courriel à l'adresse [greffe@vsad.ca](mailto:greffe@vsad.ca) et via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible de préférence avec rendez-vous et à distance (par courriel ou par téléphone), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. Contactez-nous au 418 878-2955 ou au [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) pour prendre rendez-vous.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Prendre note que le Mensuel d'information municipale (MIM) prend une pause en janvier, il sera de retour en février 2021.

Pour tout savoir  
sur votre Ville  
**VSAD.ca**



#### SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel

## À LA RENCONTRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

### - PRÉSENTATION DES ÉLUS -



#### M. Juneau – Maire



Ingénieur civil, père de famille et originaire de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est de la 11<sup>e</sup> génération de cette famille pionnière, implantée sur le territoire il y a plus de 350 ans.

Après ses études collégiales, il complète une formation professionnelle et se spécialise en assemblage mécanique à titre de soudeur-monteur, puis décide de réaliser des études universitaires de 1<sup>er</sup> cycle en génie civil et une maîtrise dans le domaine de l'ingénierie des chaussées.

Élu en 2015 et réélu en 2017 à titre de maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il débute maintenant son troisième mandat. Il a siégé au Conseil d'agglomération de Québec, dont il était le vice-président d'assemblée, et sur le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

#### M. Eric Fiset – District 1 Des Coteaux



Il est père de trois enfants et natif de Saint-Augustin-de-Desmaures. Diplômé en génie mécanique à l'Université Laval, il est ingénieur depuis 15 ans pour une compagnie québécoise basée dans le parc industriel de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Il est également producteur maraîcher par passion sur la terre familiale, depuis plus de 10 ans et membre du conseil d'administration du Marché public de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Il en sera à son premier mandat en politique municipale auprès de la VSAD.

#### M. Martin Marada – District 4 Du Lac



Diplômé de l'Université de Montréal en criminologie, il œuvre à titre d'agent de la paix au ministère de la Sécurité publique depuis 1991.

Il est récipiendaire de la médaille pour services distingués des agents de la paix.

Actuellement directeur à la Direction de la sécurité dans les palais de justice, il gère un effectif de plus de 335 agents de la paix.

Il agit à titre de bénévole auprès de plusieurs organismes, notamment auprès de hockey Cap-Rouge-Saint-Augustin depuis plus de 15 ans. Il en sera à son premier mandat en politique municipale auprès de la VSAD.

#### M. Jean Simard – District 2 Portneuf



Il est résident du district 2 de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 25 ans et œuvre à titre de bénévole depuis 31 ans. Retraité après 30 ans en tant que directeur des opérations dans la Sécurité publique fédérale, il poursuit une carrière en enseignement au niveau collégial pour la formation d'agents de la paix.

Il a été élu une première fois dans un poste de conseiller municipal auprès de la VSAD en 2017, il a siégé trois ans sur le comité consultatif d'urbanisme, trois ans au conseil d'administration d'Expo-Cité, deux ans sur le comité des déplacements actifs et un an à titre de coprésident du comité consultatif sur la sécurité routière.

#### Mme Chantal Brochu – District 5 Les Bocages



Mère de deux enfants et résidente de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 17 ans, elle est très impliquée dans sa communauté comme bénévole depuis 15 ans et a été récipiendaire du prix « bénévole de l'année » en 2018.

Elle est diplômée en Sciences politiques de l'Université Laval et en Communication/ Marketing de l'Université d'Ottawa.

Depuis maintenant 10 ans, elle travaille comme conseillère stratégique auprès de gestionnaires lors de transformation organisationnelle d'envergure. Elle en sera à son premier mandat en politique municipale auprès de la VSAD.

#### M. Yannick LeBrasseur – District 3 Lahaye



Il est Gaspésien d'origine et Augustinois d'adoption depuis 17 ans. Marié et père de deux garçons, il travaille à Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 20 ans à titre d'ingénieur mécanique.

Il agit à titre de bénévole auprès de plusieurs organismes: Aide aux athlètes CRSA, Club Lions, hockey mineur, Maison des jeunes et Solidarité Familles et Sécurité Routière.

Il a été élu une première fois dans un poste de conseiller municipal auprès de la VSAD en 2017, il a présidé le comité consultatif sur la sécurité routière et a participé à plusieurs sous-comités.

#### Mme Marie-Josée Tardif – District 6 Haut-Saint-Laurent



Elle a fait carrière dans le Mouvement Desjardins à titre de gestionnaire et a toujours été une personne très engagée dans son milieu. Elle s'intéresse à l'administration municipale depuis son arrivée à Saint-Augustin-de-Desmaures, il y a plus de 11 ans.

Elle a été administratrice d'un syndicat de copropriété pendant cinq ans et membre d'un comité de citoyens mis sur pied pour faire valoir les besoins de résidents auprès du conseil municipal. Elle en sera à son premier mandat en politique municipale auprès de la VSAD.



**AVIS PUBLIC**

**RÉSULTAT DE L'ÉLECTION**

Municipalité de : Saint-Augustin-de-Desmaures

Date du scrutin : 7 novembre 2021

Par cet avis public, M<sup>e</sup> Marie-Josée COUTURE, présidente d'élection, annonce qu'après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

POSTE	DISTRICT, QUARTIER OU NUMÉRO DE POSTE	APPARTENANCE POLITIQUE (LE CAS ÉCHÉANT)	NOM DE LA PERSONNE PROCLAMÉE ÉLUE
Maire			Sylvain JUNEAU
Conseiller	1 - Des Coteaux		Éric Fiset
Conseiller	2 - Portneuf		Jean SIMARD
Conseiller	3 – Lahaye		Yannick LEBRASSEUR
Conseiller	4 – Du Lac		Martin MARANDA
Conseiller	5 – Les Bocages		Chantal BROCHU
Conseiller	6 – Haut-Saint-Laurent	Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout	Marie-Josée TARDIF

Donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, le 12 novembre 2021.

*Marie-Josée Couture*

**M<sup>e</sup> Marie-Josée COUTURE, Présidente d'élection**

**VOTRE OPINION COMPTE !**



Au cours du mois de décembre, via la plateforme de consultation citoyenne, vous pourrez donner votre avis sur le déroulement des élections municipales 2021.

L'organisation et le déroulement du processus électoral relève de la présidente d'élection, c'est pourquoi la Ville souhaite recueillir vos commentaires. Rendez-vous au <https://vsadjeparticipe.ca> afin de donner vos commentaires sur l'organisation des élections générales 2021.

Avez-vous été satisfait des services offerts par la Ville, avez-vous été bien informé, êtes-vous satisfait de l'aménagement des lieux et des services du personnel électoral, etc. Voilà quelques exemples de commentaires qui nous aiderons à améliorer encore davantage le processus.

**LES ÉLECTIONS 2021 EN CHIFFRES**

- 2 journées de vote par anticipation les 30 et 31 octobre;
- 1 journée de vote au Bureau de la présidente d'élection le 3 novembre;
- 1 journée de scrutin le 7 novembre;
- 134 personnes ont voté par la poste (vote par correspondance);
- 4 469 personnes ont voté lors des journées par anticipation;
- 304 personnes ont voté lors du vote au Bureau de la présidente d'élection;
- 3 651 personnes ont voté lors du jour du scrutin;
- Un taux de participation de 53 % des électeurs et électrices inscrits sur la liste électorale qui ont voté.



**LE DÉNEIGEMENT DU TERRITOIRE AUGUSTINOIS : UNE QUESTION DE SÉCURITÉ !**

En période hivernale, les opérations de déneigement occupent une place importante au quotidien. Dès qu'une bordée de neige tombe sur le territoire, nos équipes sont à pied d'œuvre pour favoriser les déplacements sécuritaires et faciliter la circulation pour tous les usagers de la route.

**VOTRE COLLABORATION EST IMPORTANTE**

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous vous invitons à respecter les indications comme les interdictions de stationnement. De plus, il est toujours préférable de garer votre véhicule dans votre entrée. Si cela est impossible, le fait de stationner votre véhicule du même côté que vos voisins donnera à nos équipes de déneigement l'espace nécessaire pour travailler de façon à permettre une meilleure qualité des services, et ce, sécuritairement. Vos bacs de recyclages et de déchets doivent être placés dans l'emprise de la Ville en bordure de rue et non dans la rue. Enfin, la neige doit être déposée sur votre terrain et non dans la voie publique, sur le trottoir ou aux alentours d'une borne d'incendie.

Le ramassage et le soufflage de la neige se font lorsque les rues deviennent trop étroites pour procéder à un déneigement efficace. La neige est alors ramassée ou soufflée sur les terrains adjacents. Ces travaux se déroulent principalement la nuit.

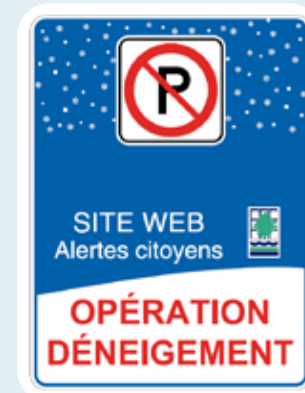
Si ce n'est pas déjà fait, il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger ses arbres, arbustes et haies, de même que ses équipements tels que clôture, boîte aux lettres, lampadaire, etc.

**QUELQUES STATISTIQUES**

La ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'étend sur 85,8 km<sup>2</sup>. Ses équipes sont responsables du déneigement de près de 175 km de chaussée. À titre informatif, c'est près du double de ce que doit déneiger la Ville de L'Ancienne-Lorette avec un territoire de 7,7 km<sup>2</sup>. Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures veille aussi au déneigement de plus de 750 bornes-fontaines, 22 kilomètres de trottoirs et 3 kilomètres de passerelles, sans compter l'entretien de nombreux sentiers pédestres.

**4 FAÇONS DE VOUS INFORMER**

1. Inscrivez-vous aux alertes citoyennes sur le site Web de la Ville. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez ainsi un courriel ou un SMS. La méthode la plus efficace !
2. Téléphonnez à la ligne info-neige au numéro 418 878-6344
3. Consultez le [vsad.ca](http://vsad.ca)
4. Surveillez les panneaux lumineux



## CONSEILS POUR PARTAGER LA ROUTE AVEC LES VÉHICULES D'URGENCE ET LES DÉNEIGEUSES

### PARTAGER LA ROUTE AVEC LES VÉHICULES D'URGENCE

Certaines règles élémentaires permettent d'assurer la sécurité de tous les usagers sur la route. Elles doivent donc être respectées en tout temps, ainsi il sera beaucoup plus sécuritaire pour les différents intervenants de se rendre rapidement sur les lieux de l'intervention.

Lorsqu'un véhicule d'urgence s'approche rapidement, il est donc important de savoir comment réagir à la vue d'une ambulance, d'un véhicule de police ou d'un camion de pompier. Lorsqu'un véhicule d'urgence s'approche et que ses feux lumineux ou sonores sont en fonction, l'automobiliste ou le cycliste doit :

- Céder le passage au véhicule d'urgence;
- Réduire sa vitesse;
- Rester sur la droite de sa voie;
- S'immobiliser lorsque requis, pour assurer le passage du véhicule d'urgence.

### CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Lorsqu'un véhicule d'urgence doit s'immobiliser sur un chemin public afin d'y effectuer une intervention, il est obligatoire de respecter un corridor de sécurité entre votre véhicule et un véhicule d'urgence, une dépanneuse ou un véhicule de surveillance qui est immobilisé sur la route. Le corridor de sécurité permet d'assurer la sécurité des premiers répondants (policiers, pompiers, ambulanciers, contrôleurs routiers, opérateurs de dépanneuse, employés de la voirie,

agents de protection de la faune) lorsqu'ils travaillent au bord de la route, et de toute autre personne qui se trouve au même endroit (par exemple, les occupants du véhicule immobilisé).

### PARTAGER LA ROUTE AVEC LES DÉNEIGEUSES

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le déneigement est une opération qui demande prudence et vigilance, il est important que le conducteur soit patient en présence de chasse-neige. Pour leur sécurité, les usagers de la route doivent se tenir loin des déneigeurs et de leur machinerie, car ces derniers ont besoin de place pour travailler.

Voici quelques conseils pour partager la route lors du déneigement :

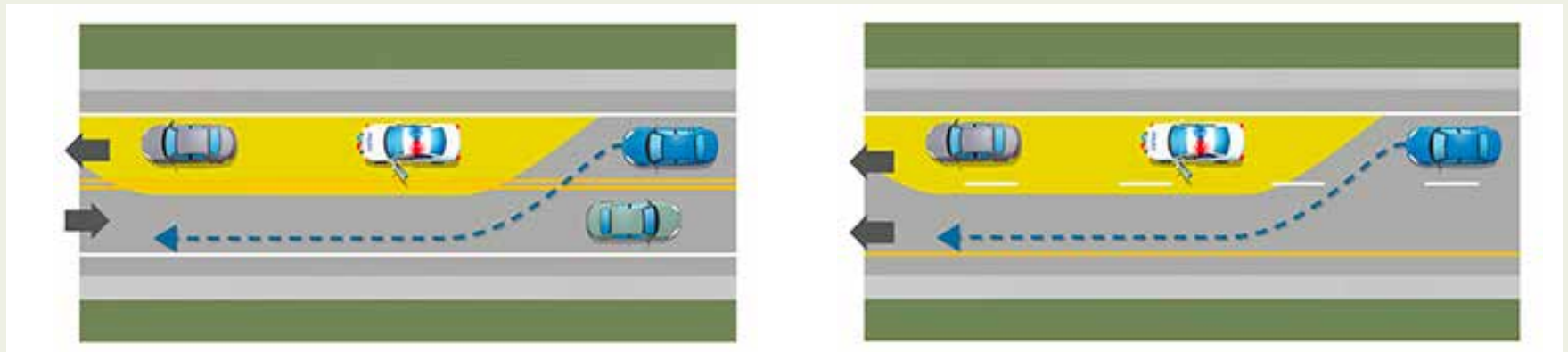
- Garder ses distances; les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.
- Évitez les dépassements; sans être illégale, la manœuvre requiert la plus grande prudence, puisqu'elle présente plusieurs risques.
- Adaptez votre vitesse aux conditions.

Pour finir, pour votre sécurité, tenez-vous loin des chasse-neige et soyez vigilant; les conditions routières sont plus belles derrière un chasse-neige que devant!

### POUR CRÉER UN CORRIDOR DE SÉCURITÉ, LE CONDUCTEUR DOIT :

- Ralentir ;
- S'éloigner au maximum du véhicule immobilisé, mais seulement après avoir vérifié qu'il peut le faire sans danger. Au besoin, le conducteur peut immobiliser son véhicule avant d'effectuer la manœuvre de contournement pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des autres utilisateurs.

Source : [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)



## INFO-TRAVAUX



### MASSIF DE DISTRIBUTION ANNE-HÉBERT (HYDRO-QUÉBEC)

Les travaux d'Hydro-Québec tireront à leurs fins vers la mi-décembre. Suivant l'échéancier, les prochaines semaines seront dédiées à la finalisation des canalisations sur le chemin de la Butte, ainsi qu'à une remise en état partielle des lieux, puisque la saison est trop avancée pour le regazonnement.

Au printemps et à l'été 2022, des équipes d'Hydro-Québec procéderont au tirage des câbles, et aux remises en état non terminées de l'automne.

Pour plus d'information : <https://www.hydroquebec.com/projets/anne-hebert/>

Si tous les Québécois  
utilisaient une toilette à  
faible débit, on économiserait  
l'équivalent de

**50 000**  
piscines olympiques  
par année.

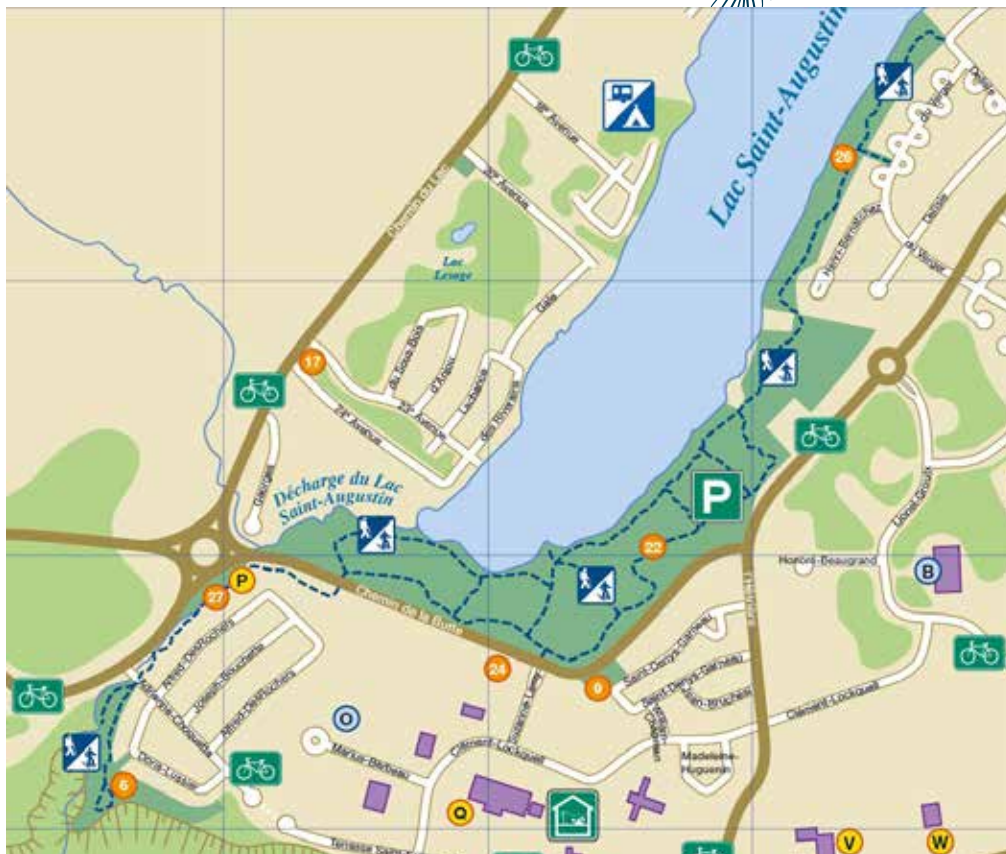


## ACTIVITÉS HIVERNALES DANS LES PARCS DE LA VSAD



Saviez-vous que les sentiers du parc Riverain et du parc des Hauts-Fonds sont entretenus par les équipes de la Ville, et ce tout l'hiver ? Profitez de la saison hivernale pour admirer les paysages sous un autre angle ! Les pistes sont accessibles pour toute la famille à pied ou à raquette.

Certains parcs offrent des sentiers parfaits pour les amateurs de raquettes. Enfilez des vêtements chauds et raquettes et venez-en profiter ! Voici la carte des sentiers de raquette.



### DU PLAISIR POUR TOUS AU PARC PLACE-PORTNEUF (RUE DU TRÈFLE)

Le parc Place-Portneuf est bien aménagé pour permettre la glissade libre : apportez votre traineau, votre tapis ou votre planche !

Nouveauté cette année : la patinoire vient d'être modifiée ! La Ville a procédé à l'installation de bandes plus hautes ainsi qu'à des buts de hockey de dimension standard. De plus, la glace sera désormais éclairée en soirée pour permettre aux amateurs de prolonger le plaisir !

Surveillez notre site Internet au [VSAD.ca](http://VSAD.ca) et les pages Facebook de la Ville (VSADOfficiel) et du Service des loisirs, culture et vie communautaire (Les Augustinois actifs) pour connaître la date d'ouverture des patinoires extérieures.



#### Ordures

Les ordures sont collectées aux deux semaines. Pendant le temps des Fêtes, il y aura deux collectes consécutives le 27 décembre et 3 janvier.

#### Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

#### Sapin

Les sapins naturels doivent être coupés en tronçon maximum de 1,2 m et disposés à la collecte des ordures ou l'apporter à l'écocentre.

#### Écocentres

##### Horaire d'hiver : du 16 novembre au 14 avril

- Lundi et mardi : Fermé
- Mercredi : 9 h à 17 h
- Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h
- Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

\* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

Pendant l'hiver, vous pouvez apporter vos encombrants à l'écocentre.

### COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



#### DÉCEMBRE 2021

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

#### JANVIER 2022

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

## DÉCOREZ POUR LES FÊTES EN ÉVITANT LES RISQUES D'INCENDIE

Au cours des prochains jours, nous verrons apparaître de plus en plus de décorations qui nous mettront dans l'ambiance festive du temps des Fêtes! Mais attention, il y a quelques petites précautions à prendre pour l'installation des décorations du temps des Fêtes.

### ARBRE DE NOËL

- Installez l'arbre loin de toute source de chaleur et veillez à ne pas obstruer les portes et fenêtres;
- Placez l'arbre de Noël naturel dans un récipient d'eau et arrosez-le tous les jours;
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre naturel devient sec.



### BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées et éteignez-les avant de quitter une pièce ou votre domicile;
- Placez-les sur une surface stable et loin de toute matière inflammable;
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.

### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC;
- Vérifiez si les lumières sont en bon état et installez-les selon les directives du fabricant;
- Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées;
- Éteignez-les la nuit ou lors de votre absence;
- Utilisez les jeux de lumières pour l'intérieur à l'intérieur seulement et ceux d'extérieur à l'extérieur.

### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC;
- Ne surchargez pas le circuit électrique, utilisez plutôt une barre d'alimentation;
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



## JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!



Bordée par le fleuve et couvrant un vaste territoire, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures rayonne par sa beauté par sa qualité de vie exceptionnelle.

Dotée de paysages remarquables alliant nature et banlieue, Saint-Augustin-de-Desmaures se démarque également par son dynamisme culturel. Ses nombreuses activités culturelles et ses installations au bénéfice des citoyens ne sont que quelques facteurs contribuant à cette qualité de vie.

Les employés qui y œuvrent chaque jour contribuent par les valeurs de collaboration, de compétence, d'efficacité, de rigueur et d'éthique à en faire une ville rayonnante et attrayante.

Se joindre à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, c'est se joindre à un employeur de choix offrant la possibilité de se réaliser au travail tout en bénéficiant d'une qualité de vie exceptionnelle.

### Les postes suivants sont à combler:

- Technicien en génie civil
- Mécanicien
- Marcheurs signaleurs
- Opérateurs journaliers
- Journaliers auxiliaires

- Auxiliaire à l'entretien du Complexe sportif
- Préposé à l'aréna
- Préposé à l'entretien ménager
- Surveillants de plateaux d'activités
- Brigadiers scolaires

Inscrivez-vous à notre toute nouvelle catégorie d'alertes citoyennes **EMPLOIS** via notre site Web au <https://alertes.vsad.ca>.



D'autres opportunités de carrière vous attendent,  
visitez notre site web au **VSAD.ca**

Travailler à la **VSAD** c'est  
faire un travail **Valorisant**  
et **Stimulant** dans un  
environnement **Agreable** où de  
nombreux **Défis** t'attendent!

# La page des Augustinois actifs

# Une Vie culturelle et des loisirs qui s'Animent et se Dynamisent

## Activité 50 ans et +

### Programme Équilibre santé

Conférence « *Prendre soin de soi au-delà de la pandémie* »  
par Trécy Patoine et Mylène Dion  
Le jeudi 9 décembre à 13 h 30 au Centre communautaire multifonctionnel secteur est.

### Activités de Noël

#### Chanter pour chanter

Le jeudi 9 décembre à 13 h 30 au centre Delphis-Marois.

#### Soirée dansante

Le jeudi 16 décembre à 19 h à la salle Jobin et en virtuel.

Inscrivez-vous en ligne au [VSAD.ca/inscriptions](https://vsad.ca/inscriptions)

### Maison Omer-Juneau

#### Heures d'ouvertures

Lundi : 9 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 21 h

Samedi : 9 h à 16 h

La maison Omer-Juneau sera fermée du 21 décembre au 5 janvier, inclusivement.

## Inscription aquatique - Hiver 2022 - SODEM

Inscription résident : du 6 au 12 décembre

Inscription pour tous : du 13 décembre au 4 janvier

Début de la session : le lundi 10 janvier

La programmation complète est disponible sur le [VSAD.ca](https://vsad.ca).



La brochure de la programmation d'hiver 2022 sera disponible le 3 décembre. La programmation aquatique SODEM ainsi que celle de KENO se retrouveront dans cette nouvelle mouture.



K É N O



## UN DÉCEMBRE ACTIF

Plusieurs activités auront lieu en décembre. Inscrivez-vous au [VSAD.ca/inscriptions](https://vsad.ca/inscriptions) et consultez notre page Facebook pour plus d'informations!

**Concert de Noël** avec les 6 DS ensemble vocal a capella  
Le jeudi 2 décembre à 19 h à la salle Jobin et en virtuel.



### Heure du conte de Noël

Le samedi 11 décembre à 10 h 30 à la bibliothèque Alain-Grandbois.

**Discussion** avec Yves Lambert - *Musique et rencontre Chanteur-accordeoniste et membre fondateur de La Bottine Souriante.*  
Le mardi 14 décembre à 19 h à la maison Thibault-Soulard et en virtuel.

**Spectacle de Noël jeunesse** «Les songes de Noël».

Le vendredi 17 décembre à 18 h 30 à la salle Jobin et en virtuel.

## Infrastructures de loisirs

### Bibliothèque Alain-Grandbois

Besoin d'un petit coin tranquille, d'un bon livre à lire près du foyer? Le service du prêt sera ouvert pour le plaisir des petits et grands. Plusieurs nouveautés vous attendent!

**Horaires des Fêtes:** fermée les 24, 25, 26 et 27 décembre ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier.

### Complexe sportif multifonctionnel

Besoin de patauger, de nager et d'un air d'été? Nous aurons de nombreuses périodes de bains libres à la piscine pour vous y adonner! Vous êtes plutôt de type glace? Des périodes de patinage libre et de hockey libre seront aussi au menu. Consultez le [VSAD.ca](https://vsad.ca) pour tous les détails.

**Horaires des Fêtes:** fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

### Centre communautaire multifonctionnel secteur est

Besoin de vous dégourdir et de bouger? Plusieurs plages d'activités libres ont été ajoutées pour la période des Fêtes: badminton, pickleball, basketball et multisport seront à l'horaire.

**Horaires des Fêtes:** fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

Consultez le [VSAD.ca](https://vsad.ca) pour avoir tous les détails.



## Activités sportives extérieures

### Patinoires extérieures

Notre équipe travaille fort pour vous offrir de belles patinoires pour la saison hivernale! Restez informé via notre page Facebook pour connaître les détails et la date d'ouverture!

### Horaires des patinoires extérieures:

Lundi au vendredi : 17 h à 22 h

Samedi et dimanche: 10 h à 22 h

24 et 31 décembre: 10 h à 17 h

25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier: 12 h à 17 h



### Randonnée / raquettes

Quoi de mieux qu'une belle balade des sentiers du parc Riverain pour faire le plein d'énergie durant le congé des Fêtes.

Aussi, ne manquez pas les magnifiques couchers de soleil en bordure du fleuve au parc des Hauts-Fonds. Un moment magique!

Les sentiers sont entretenus dans ces deux parcs tout au long de l'hiver.

Pour ne rien manquer, suivez la page Facebook Les Augustinois actifs ou [VSAD.ca](https://vsad.ca)




**Salon  
de  
Noël**  
du  
Cercle de Fermières

**4 Décembre 2021**  
*de 10h00 à 18h00*  
Salle Jobin, de l'Hôtel de ville  
**St-Augustin-de-Desmaures**  
200, route de Fossambault




**UNE ÉQUIPE  
DYNAMIQUE  
T'ATTEND!**

ASSITANT-SAUVETEUR  
SAUVETEUR  
MONITEUR SÉCURITÉ AQUATIQUE  
MONITEUR EN SAUVETAGE  
MONITEUR MISE EN FORME

POUR NOUS JOINDRE : 418 878-5473 POSTE 5821  
OU VSADCOMPLEXE@SODEM.NET



# LOISIRS HIVER 2022

**K É N O**  
SAINT-AUGUSTIN  
DE-DESMARES

Inscriptions en ligne - [vsad.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs)

Dès le 6 décembre 2021



## NOS NOUVEAUTÉS

### GYM DOUCE

Conditionnement physique 50 ans et plus tout en douceur

### COURS DE PATINAGE POUR ENFANTS (4-8ANS)

École de patin Les Pingouins  
2 niveaux disponibles

### QI GONG | TAI-CHI-CHUAN

Maintenant disponible le mardi matin  
Rabais de 10\$ en vous inscrivant à un 2e cours\*

### COURS DE MUSIQUE

Rabais de 25\$ pour les nouveaux clients\*

\*Consulter les détails de cette offre dans la programmation.



Du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h

[info@campkeno.com](mailto:info@campkeno.com)

[vsad.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs)

t 418-872-9949